

Dispositif Participation Citoyenne

À Saint Étienne de Montluc, les citoyens d'un quartier peuvent être associés à la protection de leur environnement et de la commune. La démarche participation citoyenne est proposée en plus des moyens déjà mis en place sur la commune.



Le dispositif Participation Citoyenne est proposé depuis 2006, partout en France. Sur une initiative du ministère de l'intérieur, ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en développant un réseau de vigilance citoyenne pour prévenir des actes délictueux touchants les personnes et les biens, privés et publics.

Cette démarche ne se substitue pas aux actions mises en place par les services de Gendarmerie et de Police, mais vient les compléter.

Le dispositif Participation Citoyenne encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier venant à l'encontre de la tranquillité publique. Il favorise le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population et doit permettre d'améliorer l'efficacité des interventions.

Après la signature du protocole, les citoyens qui rejoignent ce dispositif sont un relai entre la gendarmerie et la population.

Il s'agit d'une démarche volontaire et bénévole, ouverte à tout citoyen majeur. Ce dispositif ne confère aucune prérogative de puissance publique et ne donne lieu à aucune contrepartie financière.

Une signalétique propre à ce dispositif est mise en place dans la commune.

Pour plus d'information ou pour rejoindre ce dispositif, contacter la Police Municipale :

 **CONTACT**



SERVICE À LA POPULATION
Police Municipale

@ [Courriel](#)

Et aussi



Participer aux élections



Recensement citoyen obligatoire



Permanences des élus locaux

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-quotidien/citoyennete/dispositif-participation-citoyenne-2825.html>

